

Infos pratiques

- Prévoyez chaussures de randonnée, eau (1.5L/pers.), chapeau, crème solaire.
- Portez de préférence des vêtements colorés.
- Respectez les propriétés privées, la faune et la flore.
- Ne jetez pas vos déchets dans la nature.
- Ne vous s'aventurez pas sur des sentiers où une battue de chasse est en cours.

GORGES
de l'Ardèche | Pont d'Arc

Pour plus d'informations
Office de Tourisme
Gorges de l'Ardèche - Pont d'Arc
Tél. +33 (0)4 75 54 54 20
Trace GPX et fiche téléchargeable



www.gorges-ardeche-pontdarc.fr

RANDONNÉE PÉDESTRE

Fiche N°6A

Le Sentier des capitelles

Circuit varié tant au niveau des chemins empruntés que des paysages : entre beaux points de vue et parcelles agricoles. Belles vues sur le Mont Ventoux et la plaine du Rhône. Balisage blanc et jaune sur tout le circuit et blanc et rouge (GR 42) sur une partie.



Niveau
Moyen



Office du Tourisme,
Pl du champs de Mars
07700 Bourg-Saint-Andéol.
Lat. 44,221772 N
Long. 4,383749 E



7,1 km / 9,2 km



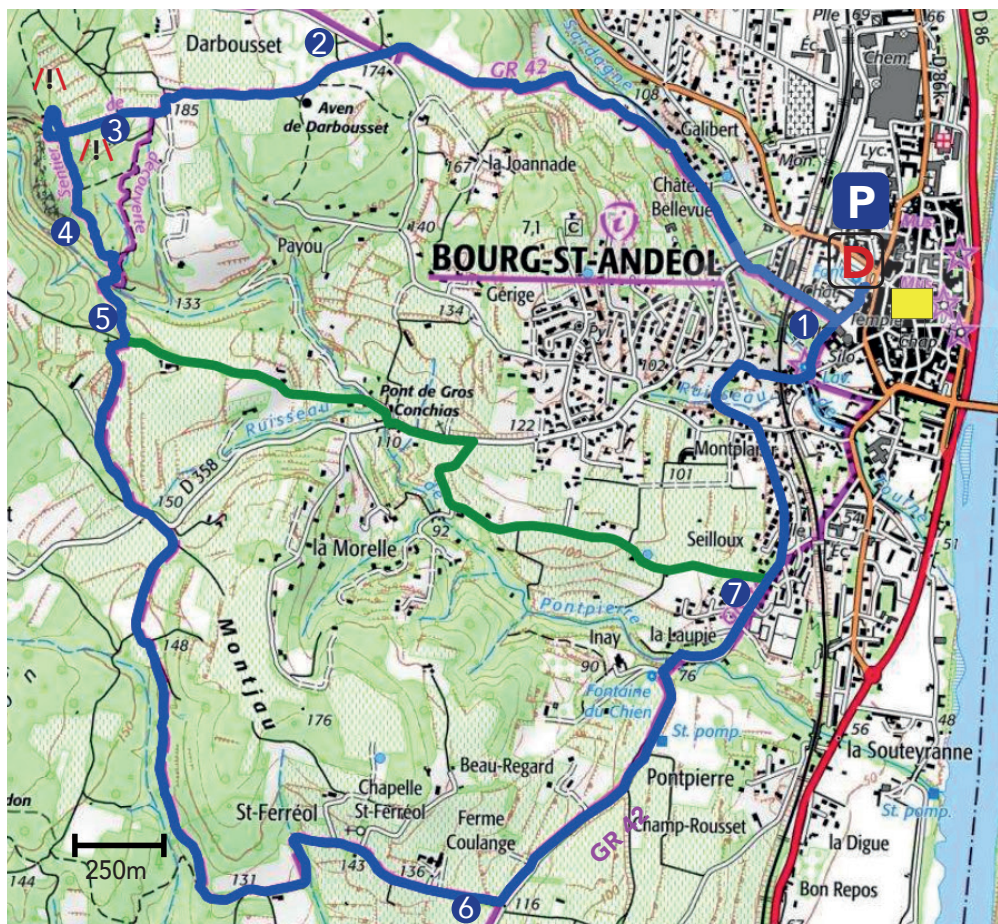
1h45 / 2h30



187 m / 242 m



Pas à pas

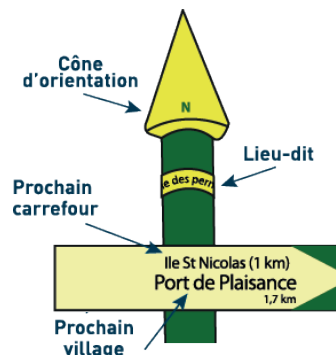


LÉGENDE

- Point de départ
- Parking
- Point info rando
- Itinéraire alternatif

BALISAGE

- Bonne direction PR
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- GR



Lorsque vous êtes face au panneau info rando derrière l'Office de Tourisme, prendre à gauche, l'avenue Marc Pradelle. A la première intersection, tourner à droite, rue Parc Pradelle. Voir panneau (1) sur le mur du parc et suivre la direction "Darbousset 1,8 km".

Passer le pont au-dessus de la voie ferrée et continuer sur cette rue qui devient un chemin et passe sous un pont. Vous apercevez ensuite le château de Bellevue sur votre gauche. Continuer tout droit et rester sur le GR 42. Après avoir passé quelques maisons, prendre à gauche, afin de passer de l'autre côté du ruisseau sur un chemin large qui se transforme un sentier qui monte assez fort (très difficile à VTT). Après 1km d'ascension, une belle vue sur la Vallée du Rhône s'offre à vous. Arrivé à la route goudronnée, prendre à droite, Et, au poteau « Darbousset » (2), suivre "Bourg-Saint-Andéol 7,5 km".

Continuer sur ce large chemin sur 600m ; et, arrivé à une fourche, aller vers la gauche, puis descendre vers le poteau (3) et suivre la direction "Croix de Romanet 1,8 km" à droite pour longer la vigne. Vous arrivez à une capitelle sur votre gauche (un peu cachée par la végétation).

!/\ Ces abris construits en pierres sèches sont fragiles. Y pénétrer est à vos risques et périls ! Veillez à ne pas les dégrader.

Prendre le chemin entre la vigne et les arbres puis continuer tout droit. Au bout des vignes, remonter sur votre droite en sous-bois, pour arriver devant une nouvelle capitelle. De celle-ci, partir vers la gauche. Lorsque le sentier sort du bois et débouche sur un chemin agricole, le suivre vers la droite sur 50m jusqu'au poteau suivant (4). Y prendre à droite, vers "Croix de Romanet", le sentier qui descend. Après 250 m environ, tourner à droite, le sentier descend fort jusqu'au fond du vallon. Traverser le ruisseau et prendre le chemin en face qui monte vers la droite. Arrivé en haut du vallon, prendre à droite le chemin agricole bien marqué jusqu'à la route et le poteau "Croix de Romanet" (5).

Pour la variante de 7 km, prendre la direction "Seilloux". Arrivé à un 1^{er} embranchement, continuer vers la droite et au T suivant, tourner à gauche. Monter 250m et prendre la petite route à droite. A la fourche plus loin partir à gauche et suivre le chemin de la Morelle jusqu'au poteau « Seilloux » (7). Y tourner à gauche et reprendre le descriptif plus bas.

Pour le circuit de 9km : de la Croix de Romanet, suivre "Coulange 3,1 km" par la petite route. Quand elle débouche sur la D 358, traverser et prendre le chemin en face. Le cheminement peut être difficile sur quelques mètres, jusqu'à retrouver un chemin agricole à prendre vers la droite. A une première fourche aller vers la gauche ; et, à une autre fourche, 100 m plus loin, partir vers la droite. Un joli sentier en sous-bois vous amène à une ferme d'où l'on reprend une petite route goudronnée qui descend sous les arbres, tourne à gauche puis à droite et en rejoint une autre. A la jonction, monter vers la droite.

Peu après, un petit aller-retour vous permet d'aller voir la chapelle Saint-Ferréol à gauche. Passé le Domaine Coulange, vous rejoignez le GR42 à l'embranchement avec le Poteau Coulange (6).

Y suivre "Bourg-Saint-Andéol 2,8 km" par le GR 42 pour arriver au Poteau Seilloux (7). Continuer vers "Bourg-Saint-Andéol 1,4 km" en descendant la rue. Rester sur l'avenue de Lattre de Tassigny +/- 750 puis descendre la rue des Tanneries Amblard (vous quitter le balisage au lotissement de Sainte Croix). Arrivé au lavoir, monter l'avenue Marc Pradelle qui vous ramènera au Champs de Mars.

Le bon plan de Vincent, expert en randonnée

Allez voir le lavoir d'inspiration antique, et rentrez dans le parc Pradelle. Prenez le petit pont pour rejoindre le Bas-relief du Dieu Mithra dans la falaise et observer les résurgences. Si c'est ouvert remontez vers la belle demeure Art Déco, le château Pradelle ; et traversez le haut du parc en diagonale pour ressortir par la porte à gauche du portail.

